




OBJETS INTERDITS

CATEGORIES	EXEMPLES OBJETS INTERDITS (Liste non exhaustive)
 <p>Objets qui par leur forme ou leur emballage peuvent présenter un danger, salir ou détériorer les autres envois ou l'équipement postal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Matières inflammables, explosives Matières corrosives ou à odeur forte, poisons Matières radioactives Liquides en fermentation ou susceptibles de fermenter Caisses avec des pointes saillantes (clous, vis, etc.) Armes, couteaux, poignards Objets pointus ou tranchants non suffisamment emballés Matières ou échantillons biologiques infectieux 	<ul style="list-style-type: none"> Briquets, allumettes Bombes à vaporiser ou aérosols Capsules CO2 sous pression Feux d'artifice de toutes sortes, y compris cierges magiques (Späzmännercher) Airbags Extincteurs d'incendie Véritables armes à feu et imitations. Armes à feu complètes, pièces d'armes à feu, munitions, explosifs, y compris les explosifs inertes et les pièces d'essai, tasers, les armes à air comprimé, les pistolets jouets, les répliques et les imitations d'armes à feu Bactéries, virus, champignons et parasites Pesticides Cosmétiques inflammables (ex : parfum, vernis à ongles) Produits de nettoyage et d'entretien (solide, liquide, spray, aérosol, pulvérulent...) constitués de ou contenant des substances dangereuses (javel, désodorisant, solvant...) Peinture Objets magnétiques ou magnétisés
 <ul style="list-style-type: none"> Marchandises considérées comme illégal (drogues /stupéfiants /substances psychotropes, etc.) Produits, substances, matières, matériaux protégés Produits de contrefaçon, piratés 	<ul style="list-style-type: none"> Le cannabis est exclu sous toutes ses formes Ivoire, bois précieux Sacs à main, objets de mode/luxe, DVD
 <p>Animaux vivants ou morts</p>	
 <p>Envois présentant extérieurement des inscriptions, symboles, caractères manifestement contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public</p>	<ul style="list-style-type: none"> Terrorisme, pornographie, obscénité, incitation à la haine Insultes, inscrites notamment au niveau du nom ou de l'adresse
 <p>Espèces (argent liquide)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Monnaie fiduciaire (billets de banque) Monnaie divisionnaire (pièces métalliques)

EXCEPTIONS	EXEMPLES OBJETS ADMIS (Liste non exhaustive)
 <p>Pierres et matières précieuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> Acceptées uniquement comme valeur déclarée ou SecurPack 	<ul style="list-style-type: none"> Diamants etc. Objets en Platine Objets en Or Objets en Argent (Silver)
 <p>Matières biologiques catégorie B non infectieuses, humaines ou animales :</p> <ul style="list-style-type: none"> Acceptées si adressées à un institut officiellement reconnu (p. ex. LNS) et conditionnées d'une manière adéquate afin d'éviter tout risque Doivent être recommandées en service international Ne sont pas acceptées par avion 	<ul style="list-style-type: none"> Echantillons de sang Echantillons de selles Echantillons de salive
 <p>Batteries ou piles :</p> <p>Transport par avion : Interdit</p> <p>Transport par route :</p> <ul style="list-style-type: none"> Doivent être installées DANS l'équipement électronique Pas d'expédition de batteries/piles à part ou simplement emballées A CÔTÉ d'un équipement <p>Total par envoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 batteries au lithium installées DANS des équipements électroniques ou 4 piles au lithium installées DANS des équipements électroniques <p>Contenu max. lithium métal et énergie nominale max. lithium ionique en wattheures, par envoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Batteries : 2g / 100Wh Piles : 1g / 20Wh 	<p>Contenu en lithium ou énergie nominale conformes aux limites, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> Téléphone portable Laptop Casques Bluetooth Écouteurs sans la boîte Lampe torche Certains jouets

DANGEROUS GOODS REGULATION (DGR)

Les procédures et le flyer DGR sont applicables.

EMBALLAGES

- Les envois doivent être emballés selon les normes de conditionnement applicables et de façon à protéger suffisamment leur contenu contre les risques de vol ou de détérioration, en tenant compte des conditions de manipulation et de transport ainsi que de la nature du contenu. Les emballages doivent éviter toute blessure pendant la manipulation de l'envoi.
- Les emballages des envois transportés par voie aérienne doivent être entièrement fermés et ne doivent pas contenir d'ouvertures ou de trous.

RESPONSABILITE DE L'EXPEDITEUR

- Il appartient à l'expéditeur de connaître la réglementation applicable aux marchandises qu'il introduit dans le réseau postal, notamment celle édictée par l'Union Postale Universelle.
- Un envoi contenant un objet interdit ou dangereux sera traité conformément à la législation nationale pertinente. Par ailleurs, en cas de non-respect des interdictions et des restrictions, l'envoi pourra être détruit et aucune compensation ne pourra être réclamée, alors que l'expéditeur pourra être responsable envers POST Courrier.
- L'expéditeur garantit POST Courrier de la conformité douanière des marchandises et s'engage à informer POST Courrier de tout aspect non apparent de la marchandise qui pourrait être susceptible d'avoir des conséquences sur l'acheminement de l'envoi.
- L'expéditeur est responsable des préjudices et de tous dommages causés à POST Courrier, aux autres envois, au transporteur, au destinataire et/ou à tout autre opérateur postal, du fait de l'expédition d'objets non admis au transport ou de la non-observation des conditions d'admissibilité dans le pays d'expédition et/ou de destination.
- Le client est tenu de connaître et de signaler la présence de marchandises dangereuses ou interdites, et de s'assurer que celles-ci soient acceptées dans le pays de destination. L'expéditeur doit se renseigner sur les éléments soumis à des restrictions spécifiques dans le pays de destination de son envoi (ex : alcool ou tabac) ou des marchandises considérées à l'échelle nationale ou internationale comme illégales, non admises, sous embargo, etc.
- Si l'expéditeur refuse de donner les renseignements requis au sujet du contenu de son envoi, l'envoi sera refusé aux frais de l'expéditeur.

EXCEPTIONS POUR CLIENTS PROFESSIONNELS AVEC CONTRAT

Des exceptions peuvent éventuellement être autorisées par écrit aux clients professionnels sous contrat ayant fait la demande écrite et signée. Le client doit à cet effet envoyer sa demande au service Relations Clients Professionnels à l'adresse email **assistants.commerciaux@post.lu**, en précisant la nature de ses activités professionnelles, la raison de sa demande et en indiquant les coordonnées d'une personne de contact. Le client expéditeur autorisé restera cependant entièrement responsable comme indiqué précédemment et accepte expressément que POST Courrier ne puisse garantir ni l'acceptation du transporteur/de l'opérateur de destination, ni celle du destinataire.

